

Sous-section 2.—Passif et actif des provinces.

Passif global des provinces.—Le passif direct des provinces qui se chiffre en 1931 par \$1,276,629,288 accuse un accroissement continu et rapide depuis 1896, année où il ne se montait qu'à \$51,315,130. En plus de ce passif direct, elles ont un passif indirect de \$210,668,231, en 1931, de sorte que le passif global est de \$1,487,297,519. Les données relatives aux exercices financiers 1896, 1911 et 1916-32 figurent, par provinces, dans le tableau 29.

Dettes obligataires des provinces.—La plus grande partie du passif des provinces est constituée par la dette obligataire payable au pays et à l'étranger. Le total se chiffre par \$1,148,451,597 en 1932. En plus des obligations, il y a les bons du Trésor que les provinces ont émis pour une valeur de \$103,707,602 jusqu'en 1931. La statistique relative à la dette obligataire à partir de 1916 figure dans le tableau 30. L'accroissement rapide que l'on y constate est attribuable, dans une large mesure, à l'étatisation de certaines utilités publiques, telles que la "Hydro" dans l'Ontario, au perfectionnement du système routier et à la construction de chaussées dans toutes les provinces (la voirie à elle seule y est pour près de \$375,000,000), au développement de l'instruction publique, à la stimulation des entreprises industrielles et aux mesures se rapportant aux œuvres sociales. Pour ces fins, il a fallu faire des déboursés importants auxquels il est difficile de faire face à même les recettes ordinaires; mais bien que les emprunts aient fait accroître la dette publique, ils peuvent avoir été justifiés par le fait que les recettes des services suffisent d'ordinaire à payer les intérêts sur ces placements; d'ailleurs, l'actif provincial est en général tel qu'il constitue une garantie suffisante des immobilisations destinées à d'autres services dont l'établissement est nécessaire à la mise en valeur des ressources du pays.

Service de la dette provinciale.—Le service de la dette provinciale accuse nécessairement des accroissements en proportion à l'augmentation de la dette elle-même. En 1916, première année pour laquelle on dispose de données collectives qui se prêtent à des comparaisons, les déboursés des provinces en intérêts se montaient à \$7,817,844; en 1921 ils étaient montés à \$19,818,266, en 1926 à \$37,366,925, en 1929 à \$41,207,090, pour retomber à \$36,748,366 en 1931; cette somme ne comprend pas les paiements en intérêts effectués par la Commission de l'Energie de la Nouvelle-Ecosse, par la Commission hydroélectrique d'Ontario et autres Commissions. Voici comment le total de 1931 se répartit parmi les différentes provinces: Ile du Prince-Edouard, \$170,385; Nouvelle-Ecosse, \$2,083,937¹; Nouveau-Brunswick, \$2,310,825; Québec, \$3,280,626; Ontario, \$11,153,338²; Manitoba, \$4,442,508; Saskatchewan, \$3,202,882; Alberta, \$5,039,366; Colombie Britannique, \$5,064,499.

¹ Les paiements en intérêts sur la dette fondée effectués par la Commission de l'Energie de la Nouvelle-Ecosse se montent à \$649,179.

² En plus, la Commission hydroélectrique et autres Commissions ont payé les intérêts sur leur dette qui, avec les intérêts encaissés sur les obligations, se montent à \$11,644,748.